

AFRICAN UNION



UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844  
website : [www.african-union.org](http://www.african-union.org)

---

**TROISIEME SESSION DE LA CONFERENCE  
DES MINISTRES DE L'UNION AFRICAINE  
EN CHARGE DE LA CULTURE  
25- 29 OCTOBRE, 2010  
ABUJA (NIGERIA)**

**CAMC/MIN /RPT (III)**

**THEME: *FINANCEMENT DURABLE DU SECTEUR DE  
DEVELOPPEMENT CULTUREL EN AFRIQUE***

**RAPPORT DE LA REUNION MINISTERIELLE**

# RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA 3<sup>EME</sup> SESSION DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DE LA CULTURE

## I. INTRODUCTION

1. La réunion de la 3<sup>eme</sup> session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la Culture (CAMCIII) s'est tenue à l'Hôtel Transcorp Hilton, Abuja, Nigeria, les 28 et 29 octobre 2010 sur le thème: «Financement durable du secteur de développement culturel en Afrique». Elle a été précédée de la réunion d'experts qui s'est tenue du 25 au 26 octobre 2010.

## II. PARTICIPATION

2. La réunion ministérielle a été suivie par les délégués des États membres de l'Union africaine suivants: Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (RDC), Egypte, Guinée Equatoriale, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, République arabe sahraouie démocratique, Sierra Leone, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Ont pris part également à la Conférence les organes et les bureaux régionaux de l'UA, les Communautés économiques régionales, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et des partenaires de coopération représentés par: le Parlement panafricain (PAP), l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), Centre africain pour les Etudes Linguistiques et Historiques par tradition orale (CELTHO), Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), la Communauté Est-africaine (EAC), Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA), Conseil international des musées africains (AFRICOM), Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA), ArtMovesAfrica (AMA), CERDOTOLA, Culture Works Africa, Ecole du Patrimoine Africain (EPA), Centre pour le développement du patrimoine en Afrique (CHDA), et ArtWorkAfrica.

4. La liste complète des participants est jointe en annexe I, au présent rapport.

### III. OUVERTURE

5. Dans son discours en tant que président sortant de la CAMC II, S.E Abdelkader Messahel, Ministre en charge du Maghreb et des Affaires sociales de l'Algérie a souligné l'énergie créatrice de la culture et son rôle central pour l'harmonie sociale, le développement humain et la promotion de la justice sociale et de la démocratie. Il a fait référence au vaste succès de la Deuxième édition du Festival panafricain à Alger en juillet et août 2009 qui a contribué à la visibilité de la culture africaine et à la culture et civilisation mondiales, et a exprimé la satisfaction de l'Algérie pour la participation active des Etats membres de l'Union africaine à cet événement.

6. Le représentant du directeur général de l'UNESCO, M. Alain Godonou a intervenu à la session d'ouverture. Il a fait des recommandations précises sur la nécessité de développer et de diffuser des plans de développement culturel à long terme au niveau national qui surpasseront la durée limitée des tenants de poste politique. Ces plans nationaux doivent porter essentiellement sur trois piliers de développement culturels: Infrastructure, accès au Fonds et au renforcement de capacité, et la promotion du professionnalisme et de ressources humaines. Le rôle des banques régionales pour le financement de la culture et des initiatives de développement culturel a été également souligné.

7. Dans sa déclaration, le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Orientation nationale de la République fédérale du Nigéria, Alhaji Abubakar Sadiq Mohammed a souligné que la culture est reconnue aujourd'hui comme un moyen central et décisif du développement national du pilier économique de la cohésion sociale et de l'autonomisation de tous pays dont le souhait est d'être au devant du développement durable et des initiatives mondiales et en tant que tel la 3<sup>ème</sup> Conférence de l'UA des ministres de la Culture est un initiateur principal de projets et plans sérieux et audacieux pour relever ces défis. Il a alors chargé la réunion d'avancer fermement au-delà de la rhétorique et de se focaliser davantage sur une mise en œuvre plus pratique et sur les réalisations attendues de plusieurs plans bien élaborés du secteur culturel.

8. Dans son allocution, la Commissaire de l'UA en charge des Affaires sociales, Son Excellence, Bience Gawanas, a indiqué que le thème de la Conférence : «Financement durable du secteur de développement culturel en Afrique" a été choisi pour donner une place centrale aux questions relatives à la culture, au développement et à la Renaissance ainsi que ses mécanismes de financement. La Commissaire a également souligné la nécessité de sensibiliser davantage et de garantir l'appropriation entre les générations d'Afrique, du patrimoine culturel matériel et immatériel, à travers des structures et des réseaux d'enseignement formelles et informelles. Elle a également mis en évidence les potentiels culturels en

tant que source de créativité et de développement socio-économique et la promotion du statut des praticiens de la culture dans les Etats membres de l'UA.

9. Son Excellence, Le Président de la République Fédérale du Nigeria, Dr. Goodluck Ebele Jonathan était représenté par le secrétaire d'Etat du Gouvernement fédéral, M. Alhaji Yayale Mohamed. Il a indiqué que le développement de la culture en Afrique doit supposer une dimension plus sérieuse gardant à l'esprit que la culture est l'essence même du peuple et le fer de lance de notre identité. En déposant officiellement l'instrument de ratification du Nigeria, il a exhorté les autres Etats membres à ratifier la Charte de la Renaissance culturelle africaine. Il a ensuite prononcé officiellement le lancement de la Campagne 2010-2012 pour la Renaissance culturelle africaine. Il a ensuite procédé au lancement de la Campagne 2010-2012 pour la Renaissance Culturelle Africaine et a dévoilé la plaque commémorative de la Campagne.

#### IV. QUESTIONS DE PROCÉDURE

##### A. Election du Bureau

10. Les Ministres ont élu le Bureau suivant pour la 3<sup>ème</sup> Session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la culture:

Président	Nigéria	(Afrique de l'Ouest)
1 <sup>er</sup> Vice-président	Zimbabwe	(Afrique australe)
2 <sup>ème</sup> Vice-président:	République démocratique du Congo	(Afrique centrale)
3 <sup>ème</sup> Vice-président	Soudan	(Afrique de l'Est)
Rapporteur	Algérie	(Afrique du Nord)

11. Le nouveau président élu du Bureau, l'honorable Mohamed Abubakar Sadiq, Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Orientation nationale de la République Fédérale du Nigeria a prononcé son allocution liminaire, avant de poursuivre la réunion.

12. Le Comité de rédaction était composé du Rapporteur et de deux fonctionnaires du Département des Affaires sociales de la Commission de l'Union africaine.

## **B. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**

13. Les Ministres ont adopté l'ordre du jour de la réunion qui figure en Annexe 2 du présent rapport.

## **V. INTERVENTION DU PARLEMENT PANAFRICAIN**

14. Le président du Comité directeur du Parlement panafricain pour l'Education, la Culture et le Tourisme, S.E. Mohamed Medani El-Houderi s'est adressé à la réunion au nom du Parlement panafricain. Il a souligné l'importance de la contribution des Etats membres de l'UA à la liberté, à l'histoire et à la culture dans le monde. Il a noté qu'avec l'organisation réussie de la Coupe du monde 2010 en Afrique du sud, Le continent a prouvé au monde entier que l'Afrique est entrée dans une nouvelle aire de la renaissance, de la liberté et de l'espérance.

## **VI. POINT 3: ADOPTION DU RAPPORT ET DES RECOMMANDATIONS DE LA REUNION D'EXPERTS**

15. Les Ministres ont examiné et adopté le rapport de la Réunion d'experts avec les observations et les amendements suivants:

- Les Ministres ont fait la distinction entre le Grand musée d'Afrique, à Alger et le Musée panafricain proposé à établir au sein du nouveau Centre de Conférences de l'Union africaine à Addis Abeba. Ce dernier a été décrit comme un espace culturel, vitrine de la culture et de l'art provenant de tous les Etats membres et non un nouveau musée ou institution;
- Les Ministres ont décidé que la diffusion des symboles de l'UA tel que le drapeau, le Logo et l'hymne entre autre fera partie de la Campagne pour la Renaissance africaine;
- Il convient de redynamiser le Fonds culturel africain à l'instar du Fonds du patrimoine mondial africain (FPMA);

16. La Tanzanie a présenté les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet « route vers l'indépendance » par les pays qui font déjà partie de ce projet tel que les Comores, le Zimbabwe, le Kenya et l'Afrique du Sud notamment en établissant un recueil de leur histoire et leur route de libération respectives. Il a été décidé que ce projet serait recommandé comme un point de l'ordre du jour du Conseil exécutif de 2011. Le projet s'insère dans le cadre de la célébration du 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de plusieurs Etats membres et du centenaire de la création du Congrès national africain en 2012.

## **VII. POINT 4 ET 5 : RATIFICATION DE LA CHARTE DE LA RENAISSANCE CULTURELLE AFRICAINE ET CAMPAGNE POUR LA RENAISSANCE CULTURELLE AFRICAINE**

17. Les Ministres ont été informés que la ratification et l'entrée en vigueur de la Ratification de la Charte de la Renaissance Culturelle Africaine était l'un des objectifs de la Campagne. Ils ont été informés qu'à chaque session de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, il serait possible de signer et déposer l'instrument de ratification de la Charte. Les ministres ont décidé que:

- Les Etats membres s'approprient la Campagne;
- Les pays qui l'ont déjà ratifié ou qui sont sur le point de la ratifier servent de défenseurs de la Campagne;
- Qu'il y avait une relation entre la Campagne et les Festivals culturels tels que le Festival des Arts nègres et de la culture (FESMAN) et le Festival culturel panafricain (PANAF) entre autres.
- Le Cameroun s'est proposé d'abriter la 3<sup>ème</sup> édition du PANAF, offre qui a été bien accueillie et acceptée. Il a été demandé au Cameroun de faire de cette offre un point de l'ordre du jour qui sera soumis à l'attention des Chefs d'Etat, pour approbation en janvier 2011.

## **VIII. POINT 6: ETUDE DE FAISABILITE SUR L'ETABLISSEMENT DE L'INSTITUT CULTUREL PANAFRICAIN (PACI)**

18. La réunion a pris note de l'étude et le calendrier suivant a été établi pour la finalisation de l'étude sur l'établissement de l'Institut culturel panafricain (PACI);

- Novembre 2010 - Présentation du rapport par l'Agence de consultations;
- Février 2011 - Communication du rapport aux Etats membres;
- Avril 2011 - Réception du rapport par la Commission de l'UA, pour présentation au Bureau de la CAMC3, pour adoption;
- Juin 2011- Présentation du rapport au Conseil exécutif.

## **IX. POINT 7: RAPPORT SUR LE GRAND MUSEE D'AFRIQUE, A ALGER**

19. La réunion a pris note du rapport présenté par l'Algérie sur le progrès réalisé dans l'établissement du Musée. Il a été demandé à l'Algérie d'indiquer le type de

soutien attendu des Etats membres en vue de faire de ce musée une institution panafricaine.

#### **X. POINT 8: POINTS PROPOSES PAR LES ETATS MEMBRES**

20. La réunion a pris note des propositions faites par le Nigéria par la reconnaissance du Centre des Arts d'Afrique noire et des civilisations (CBAAC) et de l'Institut pour la culture africaine et la compréhension internationale (IACIU).

21. Les Ministres ont décidé que les directives pour l'approbation des Instituts culturels panafricains doivent servir ultérieurement. Il a été demandé à la CUA de mettre au point ces directives qu'il soumettra à la CAMC IV. Entre temps les ministres ont exprimé leur appui aux efforts et aux travaux des deux institutions.

#### **XI. POINT 9: DATE ET LIEU DE LA 4<sup>ème</sup> SESSION DE LA CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE DES MINISTRES DE LA CULTURE**

22. Les Ministres ont accepté l'offre de la République démocratique du Congo d'accueillir la 4<sup>ème</sup> session de la Conférence de l'Union africaine des Ministres de la Culture.

#### **XII. QUESTIONS DIVERSES**

23. Le Mozambique a réitéré son offre d'abriter la 3<sup>ème</sup> édition du Congrès culturel panafricain (PACC3), en 2012 à Maputo.

#### **XIII. CEREMONIE DE CLOTURE**

24. La session a été ensuite levée.

2010

# Thème-: Financement durable du secteur de développement culturel en Afrique. Rapport de la réunion ministérielle de la 3eme session de la conférence de l'Union africaine des Ministres de la Culture

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1507>

*Downloaded from African Union Common Repository*